



Communiqué

Comptes 2025: Lausanne dans les chiffres noirs

Les comptes 2025 de la Ville de Lausanne présentent un excédent de 7.4 millions de francs, en amélioration de CHF 73.4 millions par rapport au budget. En 2025, malgré un contexte encore incertain, la Municipalité a continué à s'engager pour la population lausannoise. Elle a développé ses prestations et maintenu de hauts niveaux d'investissements. Grâce à sa gestion rigoureuse des finances communales, elle boucle ses comptes dans les chiffres noirs. La dette nette recule de CHF 32 mios.

Charges maîtrisées, évolution favorable des revenus fiscaux

Dans la ligne des exercices précédents, l'évolution des charges apurées est maîtrisée (+1.0%). Cette évolution des charges est principalement liée à l'adaptation de la masse salariale de CHF 21.9 millions (annuités et indexation de 0.6%).

De leur côté, les revenus de fonctionnement apurés évoluent de la manière suivante: hausse des recettes fiscales (+CHF 27.1 mios), des taxes, ventes et prestations (+CHF 16.8 mios) ainsi que des dédommagements de collectivités publiques hors péréquation (+CHF 8.4 mios).

La hausse des revenus fiscaux sur les personnes physiques représente 0.3% (CHF 1.3 mios) par rapport à 2024. La croissance démographique était aussi de +0.3% à Lausanne en 2025 (moyenne 2011-2024 de +0.8%).

Les revenus en lien avec l'impôt sur les personnes morales atteignent CHF 129,1 mios, en hausse de plus de CHF 22 mios par rapport aux comptes 2024. Cette augmentation vient de la croissance organique de sociétés, de rattrapages sur les années antérieures et de l'introduction de l'imposition minimale prévue par l'OCDE.

Des investissements élevés pour répondre aux défis à venir

Le niveau des investissements est resté élevé en 2025, en ligne avec les années précédentes. Il représente CHF 179.6 millions bruts (montant moyen annuel 2016-2024: CHF 155.4 millions). La Municipalité a poursuivi ses investissements en lien avec le programme de législature. Dans ce cadre, le Plan climat représente près de 60% des dépenses, notamment CHF 65.2 mios dans le domaine de l'énergie, avec en particulier le développement du chauffage à distance, des infrastructures de mobilité (CHF 27.3 mios), de l'efficacité énergétique des bâtiments (CHF 6.8 mios) et le patrimoine vert (CHF 4.2 mios).

La Municipalité a également poursuivi ses investissements dans les bâtiments scolaires et les infrastructures sportives (CHF 15.8 millions). D'autres investissements ont été réalisés dans le domaine de l'eau (CHF 19.3 millions), dans le cadre du projet Métamorphose (CHF 12.9 millions), ainsi que dans divers autres domaines, dont l'informatique (CHF 9.3 millions).

Une dette nette en diminution par rapport à 2012

La dette nette a reculé de CHF 32 mios en 2025 pour s'établir à 2.04 mia (CHF 2.07 mia en 2024). L'endettement net par habitant recule ainsi de 18% par rapport à 2012.

La dette bancaire, quant à elle, augmente en raison de l'augmentation du patrimoine financier, notamment en lien avec des travaux sur des immeubles du patrimoine financier, le contracting ou encore le développement du chauffage à distance (CHF +22 mios) et de l'augmentation des liquidités (CHF +18 mios).

Lausanne tient ses engagements

La Municipalité poursuit le déploiement de mesures visant à améliorer durablement sa gestion financière, notamment dans le cadre de la démarche PSAF III (plan structurel d'amélioration financière). Depuis 2023, celles-ci ont permis de dégager des améliorations cumulées de CHF 16.8 mios, intégrées aux comptes 2025. Un potentiel supplémentaire d'environ CHF 3.6 millions est identifié au budget 2026. Au total, un montant supérieur à CHF 20 mios, conforme



aux objectifs fixés en 2022, a été dégagé et a notamment permis de financer les domaines prioritaires.

La gestion financière rigoureuse de la Ville est d'ailleurs reconnue par l'organisme Standard & Poor's Global Ratings, qui a attribué à la Ville la note AA- en 2023. Dans un communiqué, daté du 20 avril, S&P Global Ratings explique considérer « positivement la gestion financière prudente dont fait preuve la Ville en matière de planification budgétaire et son contrôle étroit des dépenses de fonctionnement ».

Lors de cette législature, Lausanne a augmenté sa capacité d'accueil de jour de l'enfance de 1'996 places, pour un coût brut de CHF 38.8 mios et investi CHF 775 mios dont une part prépondérante pour assurer la résilience de Lausanne face aux défis climatiques, conformément au plan climat. Elle a renforcé son soutien en matière de politique sportive, culturelle, sociale, économique et sécuritaire, et son soutien au pouvoir d'achat de la population, avec par exemple l'extension des subventions pour les transports publics.

En 2025, la Municipalité a démontré sa capacité à prendre soin des Lausannoises et Lausannois d'aujourd'hui, tout en préparant Lausanne aux défis à venir et ceci, tout en assurant une bonne gestion financière. Elle est toutefois pleinement consciente de l'enjeu du renforcement de son autofinancement pour continuer à investir dans le futur.

Dans le contexte actuel économique et géopolitique incertain, la qualité de vie de la population dépend de la capacité des collectivités publiques à continuer à investir afin de garantir un service public visant à soutenir la population et son pouvoir d'achat. A ce titre, tant la Confédération, le Canton et la Ville devront poursuivre leurs efforts.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Grégoire Junod, syndic, Direction de la culture et du développement urbain, 021 315 22 01**
- **Florence Germond, conseillère municipale, Direction des finances et de la mobilité, 021 315 72 00**

Lausanne, le 21 avril 2026